



Numéro 116 – Juillet 2023

La Gazette de Marcq



S'INFORMER A MARCQ

Pour connaître les informations communales, associatives ou intercommunales, il existe désormais les médias suivants :

La gazette communale (une à deux fois par an)



Le site communal : <https://www.marcq-en-yvelines.fr/>



La newsletter : inscription sur le site communal en donnant votre adresse courriel



Le panneau d'affichage lumineux situé place de la mairie.



Ponctuellement, des distributions en boîte aux lettres d'informations communales (grands chantiers, courses cyclistes...) ou intercommunales (La Barbacane, le SIEED, ...)

La Gazette de Marcq - Bulletin Municipal n° 116 - Juillet 2023

Directeur de publication : Magali MEJEAN

Comité de rédaction : Magali MEJEAN, Pierre SOUIN, Valérie SPROCANI, Laurent RUEL, Olivier SAINT-LEGER, Lysiane DEBRAY, Jean ZINDEL



La Gazette de Marcq

BULLETIN MUNICIPAL - NUMÉRO 116 - Juillet 2023

E



R



I

A



M

M



O

S



S'informer à Marcq ! 2
LA LETTRE DU MAIRE 4

VIE DU VILLAGE

Les marcheurs 6
Les avaloirs 7
Les noms de lieux à Marcq 8
Où vont nos déchets ? 10
Une randonnée agréable 12
Deux Marcquois, une histoire ... 14
Le vide-grenier 16
Le cochon grillé 18

VIE ASSOCIATIVE

Qi Gong à Marcq 20
L'âge d'Or 21
Le Comité des Fêtes 22
Activités sportives et culturelles 23

VIE CULTURELLE

La Barbacane 24
Une chorale à Marcq : le Chœur Hélène Spasky 25

INFOS PRATIQUES

Consultations Juridiques 26
Le centre de loisirs 26
Les élections sénatoriales 27
Tout savoir sur les déchets 28
Les déchèteries 30
Les transports 31

ÇA S'EST PASSÉ À MARCQ !

Les vœux du maire 2023 36



La lettre du Maire

La fin de l'année scolaire marque le début de la période estivale et pour la plupart, celui des vacances.

Si la situation d'incertitude économique et sociétale que nous traversons génère de nombreuses inquiétudes, elle ne doit pas, pour autant, nous conduire à douter de notre capacité à relever les défis.

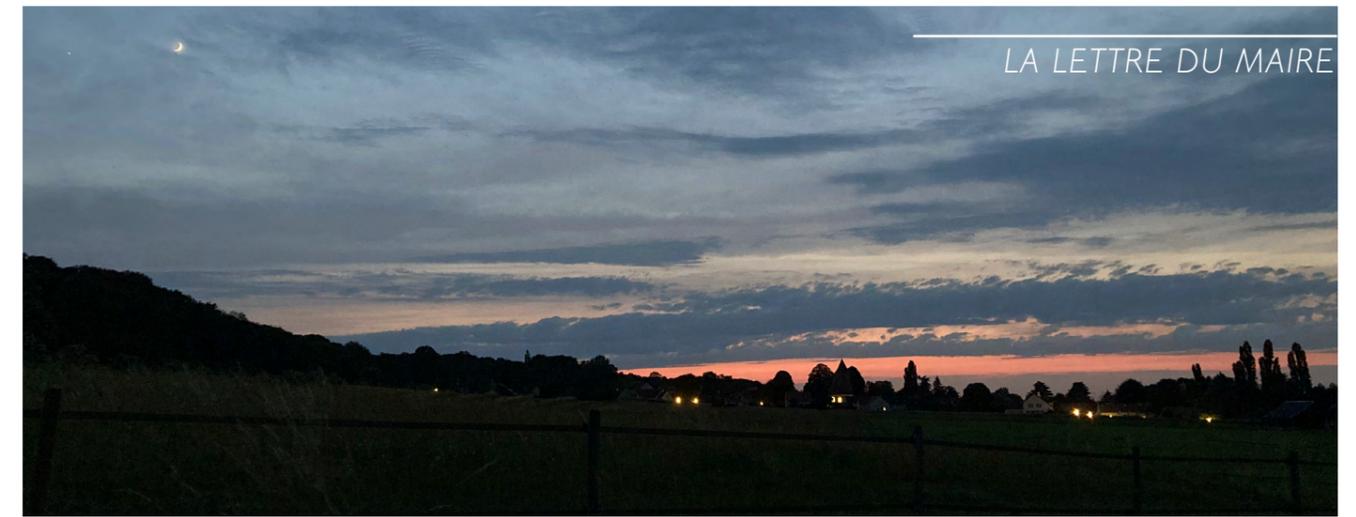
Sachons mettre à profit ce temps de repos pour nous ressourcer et continuer à rechercher, au quotidien, des raisons de nous réjouir.

Pour nos enfants, plusieurs projets ont déjà abouti ou sont en cours.

La mise en service de nouveaux feux tricolores et les travaux de clôture de la cour de l'école ont permis de sécuriser ses accès.

Au niveau intercommunal, l'extension de la maternelle à Thoiry (nouvelle salle de restauration) et la restructuration et le réaménagement du bâtiment existant (classe et dortoir) vont permettre d'accueillir nos enfants dans de meilleures conditions à la rentrée 2023.

Parallèlement, les travaux de construction de la nouvelle crèche menés par le syndicat de la Crèche Intercommunale à Thoiry (CIT) avancent selon le calendrier prévu.



En matière de voirie

En matière de voirie, le chantier du chemin du Sablon est achevé, à l'exception de la pose des candélabres qui devrait intervenir en septembre.

Une semaine après le vote du budget, nous avons été informés par le département d'un solde de subvention existant sur le programme de voirie 2020-2022.

Malgré des délais contraints (échéance au 30 juin), nous avons saisi cette opportunité de financement (70 % du montant HT) et sommes parvenus à présenter un projet pour d'importants travaux de voirie rue du Bouscat et chemin de la Plaine.

Sauf mauvaise surprise concernant l'état des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement, ces chantiers devraient être engagés à l'automne.

Ces projets ne remettent pas en cause l'équilibre du budget qui a été voté, sans augmentation des taux d'imposition pour 2023.

Enfin, nous avons débuté les réunions de travail avec le cabinet Espace Ville pour la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les règles du bien vivre ensemble

Au cours des dernières années, les habitants de Marcq ont démontré à maintes reprises qu'ils savaient faire preuve de solidarité lorsque les circonstances l'exigeaient.

Pour autant, notre village n'est pas épargné par les comportements inciviques de quelques-uns qui portent atteinte à notre cadre de vie et aux règles du bien vivre ensemble.

Bruits (musique, tondeuse, appareils électriques, cris, conversations à haute voix ...) dépôts sauvages (dans les bois, en plaine et même au pied des containers), barbecues à même le sol organisés sur le domaine public (en période de sécheresse à proximité des cultures ou des équipements publics), trottoirs encombrés (par des véhicules, des poubelles, des gravats, des déchets verts hors période de collecte), tailles des arbres et haies non réalisées, comportements dangereux (escalade des toits des bâtiments publics, vitesses excessives, conduite sans casque des deux roues, jeux de ballons sur la voie publique), la liste est longue.

Respectez les autres, c'est aussi respecter les règlements en vigueur.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Magali MEJEAN

Mercredi matin : l'air est doux, des parfums vous invitent à traverser champs et forêts, le chant des oiseaux fait écho à vos envies d'évasion, de bouger...

VENEZ MARCHER AVEC NOUS !

Un petit groupe de 5 à 10 personnes part de l'église chaque mercredi à 9h30 pour arpenter à un rythme serein 6 à 8 kms autour de Marcq admirant au passage faune, flore et belles demeures : Autouillet, Auteuil-Le-Roi, Thoiry, Saulx-Marchais, Villarceaux ... au choix des participants.

Les beaux jours venant, nous partons en voiture tous les 15 jours environ pour découvrir de nouvelles randonnées à 15 minutes de chez nous : Les Mesnuls, Bazoches, Maule, Bazemont, Rosay, Courgent, Millemont...

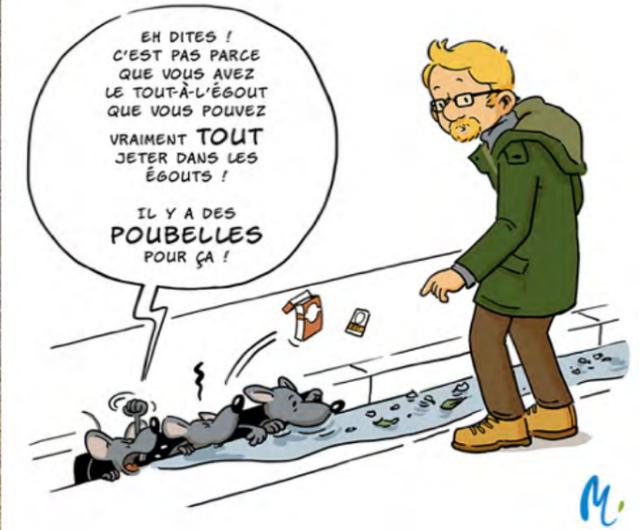
Petite pause thé ou café vers 10h30 et nous achevons notre boucle pour un retour entre 11h30 et 12h.

Alors si vous avez envie de nous rejoindre pour une marche entre ami(e)s, sans inscription préalable ni adhésion requise, vous êtes les bienvenu(e)s !

VIVE LA LIBERTÉ !

Renseignements :

Maryvonne Sauveton
maryvonne.sauveton@sfr.fr
Lysiane Debray
lysianedebray@yahoo.fr
06.73.43.95.47



NE RIEN JETER DANS LES AVALOIRS ET SUR LA VOIE PUBLIQUE, C'EST DONC UN IMPÉRATIF À LA FOIS ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE.

Le terme « tout à l'égout » est apparu durant la deuxième moitié du 19ème siècle. Cette expression trouvait tout son sens à une époque où sévissaient les épidémies de choléra et où il était indispensable d'éloigner les eaux souillées des villes.

Jusqu'au milieu du XXème siècle, pour évacuer WC, eaux de lessive, fonds de peinture et autres liquides, on n'avait pas beaucoup d'autre choix que de jeter ça à l'égout qui allait tout droit au cours d'eau le plus proche... Individus et sociétés, c'était comme ça et toutes nos rivières se sont mises à mourir.

De nos jours, dans la plupart des communes, il existe des réseaux séparatifs : il y a les canalisations qui récoltent les eaux usées qui sont amenées et traitées dans des stations d'épurations et des canalisations connectées aux avaloirs, ces petites ouvertures que l'on trouve le long des trottoirs, qui récupèrent les eaux pluviales qui sont rejetées directement dans le milieu naturel, sans passer par les stations d'épurations pour éviter le coût inutile de traitement d'une eau propre.

En agglomération, les avaloirs jouent un rôle essentiel : sans eux, les eaux de pluie s'accumuleraient sur la chaussée qui risquerait d'être rapidement inondée.

La majorité des gens l'ont compris mais les pratiques constatées dans nos rues nécessitent de rappeler une règle de bon sens : **les avaloirs ne sont là QUE pour récolter les eaux pluviales !**

Tout ce qu'on rejette sur la chaussée ou les caniveaux (hydrocarbures, déchets plastiques, restes de peinture et diluants, laitance de ciment, produits chimiques désherbants, mégots, détergents pour laver la voiture, eau des piscines traitées à l'eau de javel ...) se retrouve charrié par les eaux vers les avaloirs, puis les rivières et les mares.

Cette pollution entraîne une surmortalité de la faune aquatique, une destruction de la flore des cours d'eau, mais aussi une pollution des nappes phréatiques. C'est tout l'écosystème qui est impacté.

L'eau potable que nous consommons provenant en grande partie des rivières, des traitements sont nécessaires à cause de ces pollutions pour rendre l'eau consommable.

L'augmentation des coûts de traitement entraîne inévitablement une augmentation du prix de l'eau pour les usagers.

NE RIEN JETER DANS LES AVALOIRS ET SUR LA VOIE PUBLIQUE, C'EST DONC UN IMPÉRATIF À LA FOIS ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE.

Le traitement des déchets de la commune

Le 15 octobre 2022, ont été inaugurés le nouveau Centre de Tri et l'Unité de Valorisation Énergétique du SIDOMPE (Syndicat mixte pour la destruction des ordures ménagères et la production d'énergie) à la suite de leur adaptation à l'extension des consignes de tri.



LES DÉCHETS RECYCLABLES

C'est là, à Thiverval-Grignon, que sont acheminés les déchets collectés à Marcq, pour y être traités.

Ce que nous voyons tous les mardis, ce sont les « BOM » (bennes à ordures ménagères) de la société SEPUR qui collectent les déchets de la commune de Marcq pour le compte du SIEED (Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets).

Mais ensuite, que devient le contenu de nos poubelles jaunes et vertes ?

Une fois collectés dans les rues de Marcq, les déchets recyclables sont apportés au Centre de Tri. Les camions sont pesés à leur arrivée puis en repartant, ce qui permet de connaître la masse de déchets provenant de la commune, c'est important pour la suite.

Les déchets sont stockés dans un grand hangar où des chargeurs les déposent sur un tapis roulant. Les opérations de tri peuvent commencer.

Les matières ainsi triées sont conditionnées en balles par des presses, puis stockées en attendant leur départ vers des centres de recyclage.

Les balles de matériaux triés ont une valeur marchande. Elles sont vendues à des repreneurs qui viennent les collecter pour donner une seconde vie aux matières triées. Ces repreneurs sont des entreprises spécialisées dans le recyclage des différents types de matériaux : plastique, verre, journaux, carton, aluminium, acier.

En 2013, les recettes issues de la revente de matériaux aux repreneurs se sont élevées à près de 2 millions d'euros.

Ces recettes sont reversées aux communes, en fonction des tonnages recyclés (souvenez-vous, les camions de collecte sont pesés à leur arrivée).

Le tri se déroule en plusieurs étapes :

- **Le pré-tri** : il est manuel. Des agents sont chargés de détecter et retirer les erreurs de tri qui pourraient endommager les équipements de tri automatique.
- **Le tri par taille** : il est opéré par un gros cylindre rotatif et percé de trous de différents diamètres, ce qui permet de séparer les déchets par taille.
- **Le tri balistique** : assuré par un tapis vibrant, il sert à séparer les corps creux (bouteilles, briques, cannettes, boîtes, etc.) des corps plats (papier, carton, journaux, etc.)
- **Le tri des déchets ferreux** : les corps creux passent sous un aimant qui sépare les ferreux des autres matières.
- **Le tri optique des corps creux** : c'est le tri des différents plastiques. Un premier tri est opéré pour séparer les plastiques opaques (les PEHD) des plastiques transparents (PET). Un second tri sépare les PET clairs des PET foncés.
- **Le tri optique des corps plats** : c'est la séparation du papier et du carton. Elle est réalisée à l'aide d'un soufflet d'air comprimé.
- **Le tri manuel** : pour compléter les opérations de tri automatique, des agents trieurs finalisent le tri sur des tapis roulants.



L'idéal pour notre environnement reste malgré tout de produire moins de déchets.

Le centre de tri et l'unité de valorisation du SIDOMPE peuvent se visiter. Les enfants de l'école de Marcq y ont déjà fait plusieurs sorties scolaires.



ET LES ORDURES MÉNAGÈRES ?

Les ordures ménagères (poubelle verte), alimentent l'unité de valorisation énergétique (UVE) du SIDOMPE, exploitée par la société PA-PREC.

Cette usine produit de l'énergie électrique et thermique à partir des déchets collectés dans nos rues.

Après la collecte, les camions sont pesés, puis ils déchargent leurs bennes dans l'une des deux fosses à ordures. Ces fosses reçoivent également des erreurs de tri en provenance du Centre de Tri. Les déchets y sont brassés par des grappins pour uniformiser le futur combustible, car ces déchets vont être brûlés dans un incinérateur.

Le grappin sert également à déposer les déchets brassés sur un tapis roulant qui les envoie vers l'incinérateur où ils sont brûlés à une température de 900°C.

La combustion des déchets permet de produire de l'énergie thermique permettant de chauffer 4500 logements.

Elle produit aussi de l'énergie électrique (47 000 mégawatt-heures par an) dont une partie sert aux besoins propres du centre de tri. Le surplus est revendu au réseau public.

Les fumées issues de cette combustion sont dépoussiérées et lavées de leurs composants toxiques pour ne pas les envoyer dans l'atmosphère. Le panache qui s'échappe de la cheminée n'est plus que de la vapeur d'eau.

Les résidus ferreux de l'incinération (mâchefer et métaux ferreux) sont utilisés dans la construction de routes, soit recyclés dans l'industrie métallurgique.

Les résidus de l'épuration des fumées (REFIOM) ne sont pas recyclables. Ils sont transportés vers des sites d'enfouissement spécifiques où ils reçoivent un traitement de stabilisation (enrobage, vitrification, inertage).

Certains matériaux, quand ils sont bien triés (comme c'est le cas pour ceux collectés à Marcq), sont recyclables à l'infini.

C'est le cas notamment du PET de nos bouteilles plastique, du verre, ou encore de l'aluminium.



Les déchets recyclables avant le tri



Les déchets recyclables triés et prêts à être collectés par les repreneurs



L'une des fosses à ordures depuis le poste de pilotage du grappin

RANDONNÉE en famille

MARCQ - AUTOUILLET



La tradition dit que Saint-Sanctin, né en 270, évêque de Verdun et de Meaux, fit une mission en beauce à la demande de Saint-Denis évêque de Lutèce. Empruntant la voie romaine, il s'arrêta sur les hauts d'Auteuil-le-Roi, sans doute pour se reposer et méditer un peu. Un oratoire au X^{ème} siècle sera remplacé par une chapelle au XV^{ème}, maintenant monument historique. Au dessus de la porte une coquille indiquant le chemin de Compostelle. Un bas-relief représentant Saint-Sanctin en cavalier bénissant les fidèles. En septembre la fête de la Saint-Sanctin, une tradition ancienne reprise en 2005, s'organise autour d'une procession de l'église Saint-Eparche à Auteuil-le-Roi, à la chapelle Saint-Sanctin avec une messe en plein air dans les bois.



Les châtaigniers au Belvédère de la Beauve contemporain de Napoléon premier.



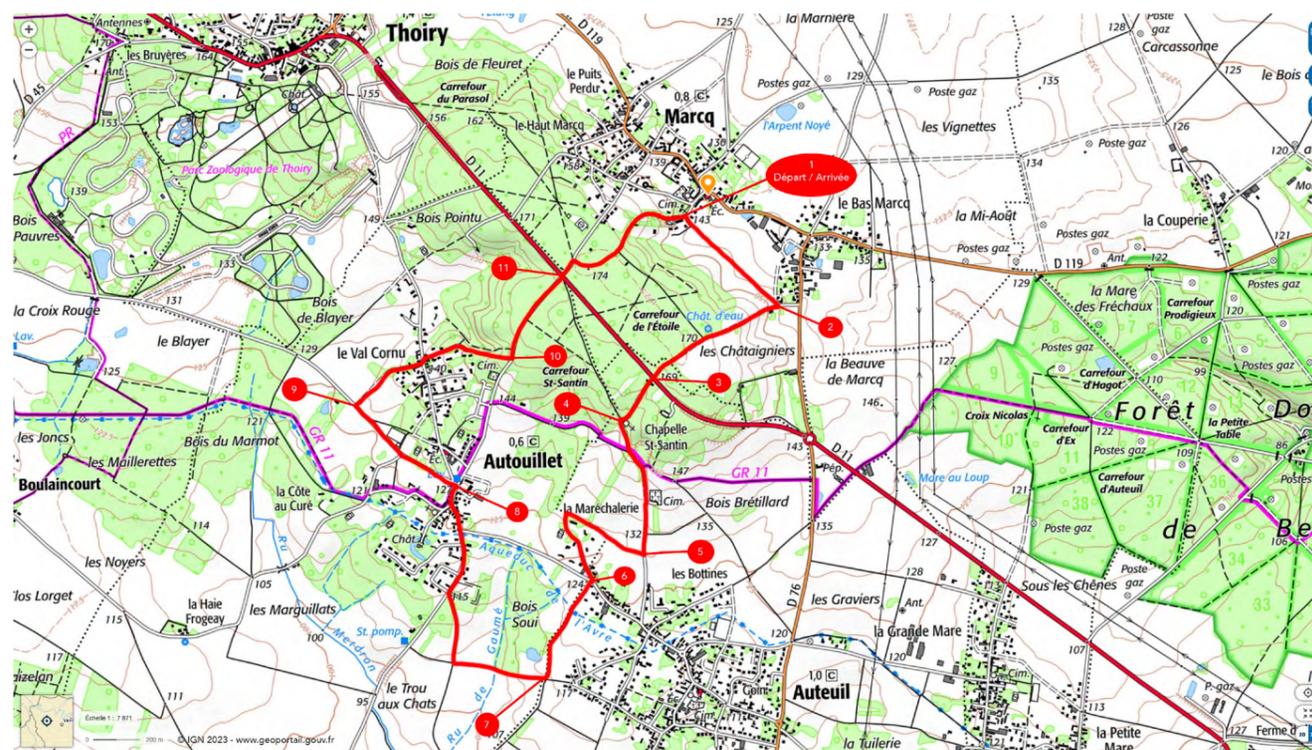
Auteuil-le-Roi possédait avant 1900 de nombreuses vignes. Sous l'ancien régime, la superficie du vignoble était de 72 hectares. Les premières maladies sont signalées au XIX^{ème} : l'oïdium vers 1852, le mildiou vers 1880. En 1903, il en restait 15 hectares. Aujourd'hui, c'est grâce à l'association "L'Arpent de Bacchus" que la vigne est à nouveau cultivée à Auteuil-le-Roi. Cette association produit un petit vin blanc acidulé appelé "Le Clos Saint Sanctin".



L'aqueduc de l'Avre, géré par les Eaux de Paris, a été construit de 1890 à 1893. Sa longueur est de 102km. Il part des sources de Verneuil-sur Avre (27) et de Dreux (28) pour rejoindre le réservoir de St-Cloud près de Paris. Sa galerie est principalement maçonnée en silex et meuliers de 1,80m de diamètre. Sa pente naturelle est de 30cm/km et son débit est de 160 000 m³/jour. Paris est alimenté en eau potable et saine par 3 aqueducs, la Vanne dans l'Yonne, le Loing près de Moret sur Loing et celui de l'Avre.

Durée : 1h30
Distance : 4km
Départ et arrivée : la salle des fêtes de Marcq
Niveau : facile

- 1 Débuter la randonnée à la salle des fêtes Michel Cacheux en prenant le Chemin vert.
- 2 Tourner à droite en montant le Chemin des Châtaigniers. Au Belvédère de la Beauve, saluer les Châtaigniers multi-centenaires. (Voir l'article [page 8](#) sur les noms des lieux).
- 3 Continuer tout droit jusqu'à la D11. Traverser prudemment et descendre vers la chapelle.
- 4 À la Chapelle Saint-Sanctin (ou Saint-Santin) prendre à gauche direction Auteuil-le-roi. Descendre vers le village. Vous passerez près du vignoble " l'Arpent de Bacchus ", on en tire un vin blanc ressemblant à du Muscadet.
- 5 Descendre le Chemin de Saint-Sanctin, après le vignoble et le cimetière, avant le village prendre à droite le chemin entre 2 champs. Au bout à gauche prendre la Sente de la Maréchalerie.
- 6 Traverser la Grande Rue et tout droit par le Chemin de Gaudmé. Vous passerez au dessus de " l'Aqueduc de l'Avre ".



- 7 À droite après le joli petit étang. Vous passez le Rû de la Gaudmé puis à droite vers le village d'Auteuil. Prendre la Route de Boissy vers le centre du village.
- 8 Suivre les rues la Route de Boissy, Route des Châteaux, la Place de Rendez-vous des chasseurs. Au carrefour des routes de Villiers-le-Mahieu, de Thoiry et de Marcq, faire une halte au lavoir couvert. Reprendre par la Route de Villiers-le-Mahieu ou un raccourci par la route de Thoiry si la fatigue se fait sentir.
- 9 À droite prendre la Sente du Val Cornu, puis la route des châteaux. Traverser et aller en face vers la Sente des Plantes. Vous monter vers le bois. Vous longez la dernière maison à sa gauche. Vous arrivez sur la route Auteuil / Marcq.
- 10 Prendre à gauche par la route vers Marcq jusqu'au carrefour avec la D11.
- 11 Traverser prudemment. Marcher 100m et prendre à droite dans le bois par le Chemin des Sablons. Tout droit descendre vers la salle des fêtes de Marcq. En lisière du champ, panorama sur le village et la plaine. Vous allez vous retrouver au point de départ.

Deux Marcquois, une histoire...

Jeannine et Valère HAMEL

Ce n'est pas un marcquois, mais deux que nous avons souhaité mettre à l'honneur dans ce numéro. Parce qu'ils viennent de célébrer leurs 60 ans de mariage et qu'ils sont indissociables !

Jeannine et Valère HAMEL sont un bel exemple de couple uni et joyeux, défiant les années qui passent sans que rien ni personne ne vienne altérer leur dynamisme et l'amour qu'ils se vouent l'un à l'autre.

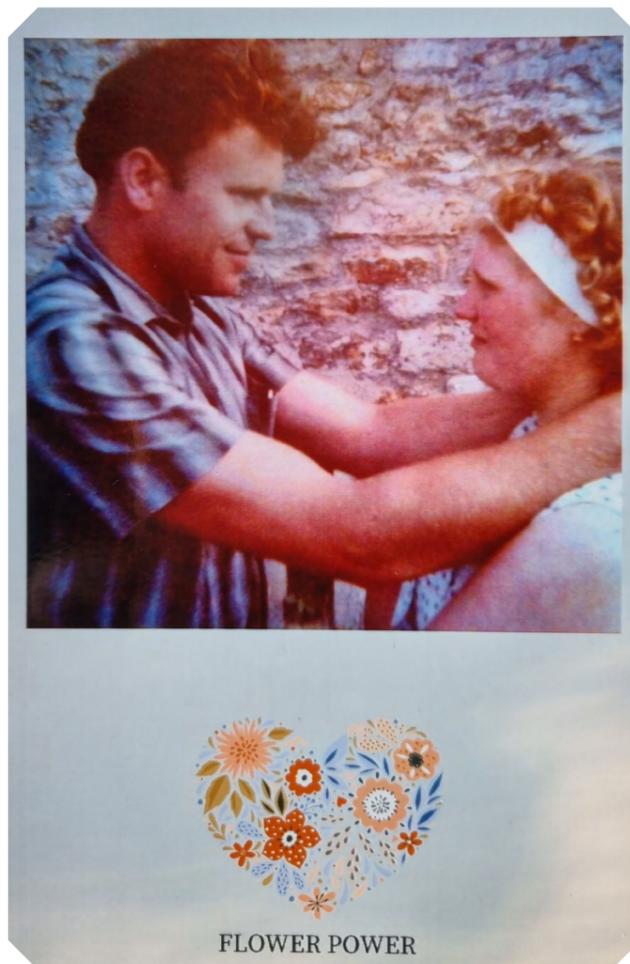
C'est avec beaucoup d'émotion qu'ils nous racontent comment ils ont renouvelé leurs vœux devant le Maire de Marcq pour leurs 50 ans de mariage il y a 10 ans, puis à nouveau par deux fois cette année pour leurs noces de diamant, à Marcq et à Auray, où toute leur famille s'était réunie par surprise pour fêter l'évènement.

Jeannine est née sous le ciel du 8 mai 1945...ce qui lui vaut sans doute la force et l'énergie qui l'animent. Elle a toujours vécu à Marcq, où elle a choisi de fonder une famille avec Valère.

Valère n'avait que 16 ans quand il a quitté sa Normandie natale pour venir travailler à Guerville comme cultivateur. Il rit de nous conter que le taxi qui devait l'emmener à Mantes l'a déposé à Nantes et se souvient, amusé, de son arrivée mouvementée dans les Yvelines après ce joli détour, avec seulement 2 francs en poche.

Puis il partait à l'armée pendant 2 ans. A son retour, il était embauché par l'usine Sulzer, au sein de laquelle il débute comme manoeuvre, gravissait les échelons un à un et y achevait sa carrière comme contremaître.

Pendant ce temps, Jeannine poursuivait ses études et obtenait son CAP d'employée de bureau.



C'est par un beau soir d'été 1962 que leurs chemins allaient se croiser

C'est par un beau soir d'été 1962 que leurs chemins allaient se croiser, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean organisée à Saulx-Marchais. Ils se remémorent attendris ces doux moments. « *Je me souviens, comme si c'était hier de la jupe bleue à pois blancs que je portais ce soir-là* » ; et Valère de ponctuer : « *À cette époque, j'avais des cheveux !* ».

En 1970, ils entreprennent de construire leur maison à Marcq, où ils vivent encore aujourd'hui. Cette maison que Valère a bâtie de ses mains a non seulement vu grandir leurs quatre enfants, mais également bon nombre d'autres bambins dont Jeannine était la nourrice.

Jeannine et Valère forment un couple très attachant, pour qui le rire est de mise et la sincérité aussi

Ils n'étaient pas moins de 10 à table à déjeuner le midi. Et ils étaient tout aussi nombreux dans la petite Fiat Uno de Jeannine qui les emmenait à l'école le matin : « *Quelques-uns dans le coffre et tout ce petit monde finissait par y loger !* »

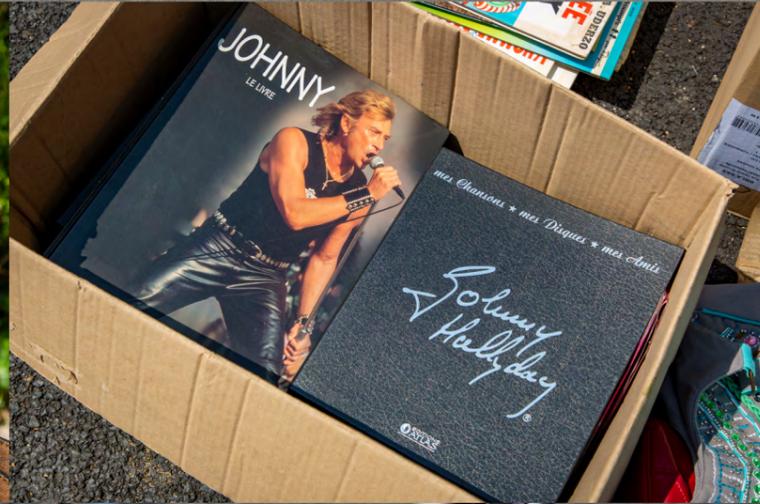
Leurs premières vacances ? C'était en 1976. Non content d'avoir construit sa maison, Valère avait ensuite aménagé un fourgon pour transporter toute la petite famille. Avec leur ami Gilbert, ils avaient dévalisé la fromagerie de crottins de chèvre et fait le plein de vin blanc à Sancerre.

Aujourd'hui 6 fois grands-parents et 3 fois arrière-grands-parents, ils vivent une retraite heureuse. Quand ils ne font pas de confiture, ils jardinent. Ils aiment par-dessus tout se retrouver en famille ou entre amis pour le plaisir d'être ensemble.

Jeannine et Valère forment un couple très attachant, pour qui le rire est de mise et la sincérité aussi.

Merci à eux de nous avoir accordé du temps pour cet échange et d'avoir, pour l'occasion, manqué leur série télévisée habituelle. Mais qu'importe...Jeannine vit avec son temps. C'est en replay qu'elle la regardera sur sa tablette !







Merci aux bénévoles
du Comité des Fêtes
de Marcq pour
ce cochon grillé
toujours réussi !





«Un chemin de 1000 lieues commence toujours par un 1er pas»
nous enseigne Lao Tseu...

QI GONG à Marcq

Vous êtes les bienvenus dans cette aventure, ce beau voyage au pays du bien-être qu'est le Qi Gong !

氣功

D'où vient le Qi Gong ?

Le Qi Gong (prononcer Tchi kong) littéralement : travail du souffle, de l'énergie, est un art de santé chinois, datant de plus de 3000 ans qui fait partie des 5 grandes branches de la médecine traditionnelle chinoise avec l'acupuncture, la pharmacopée, la diététique et les massages.



Qu'est-ce que c'est ?

Grâce à des mouvements lents effectués en pleine conscience, une respiration harmonieuse dans un corps détendu et avec un esprit calme, le Qi gong permet d'entretenir notre santé en favorisant la circulation de l'énergie dans les méridiens. Cette pratique nourrit les articulations, les muscles, les tendons et les organes tout en apaisant le mental, les émotions et affine la respiration. C'est une œuvre de patience, une méditation active pour garder souplesse et tonicité, renforcer notre vitalité et notre énergie, développer notre immunité.

Comment se déroule un cours ?

Des exercices sur la respiration dans une posture juste, détendue, permettent à notre esprit de s'apaiser et de se connecter à son ressenti. Échauffement et assouplissements viennent ensuite réveiller notre corps en douceur, puis après des mouvements éducatifs, un enchaînement de 8 à 18 mouvements est travaillé progressivement sur l'année. Des postures, des automassages, des marches viennent enrichir les cours ainsi que des notions sur les principes de base du Qi Gong.

À qui s'adresse le Qi Gong ?

Le Qi Gong est accessible à tous, on peut pratiquer à tout âge sans aucun esprit de compétition. Chacun avance à son rythme et dans le respect de ses compétences. On reste à l'écoute de soi avec bienveillance tout en s'ouvrant au monde qui nous entoure.



le lundi salle Michel Cacheux de 19H30 à 21H00
Cours dispensés par Lysiane Debray pratiquante depuis 19 ans
(Diplômée de la Fédération de Qi Gong, arts énergétiques + formation au Qi Gong du Wudang à l'institut Lu Dong Ming de Paris)
Renseignements : Lysiane Debray 06.73.43.95.47

LE CLUB DE L'AGE D'OR de Saint Germain de la Grange et Marcq

Une association de Saint-Germain-de-la-Grange ouverte aux anciens de Marcq

Le 23 mars 2023, Club de l'Âge d'Or a souhaité découvrir les lieux de vie, portant le label « Maison des Illustres » où vécurent plusieurs de nos écrivains, et humoristes, à Saint Rémy-lès-Chevreuse et Saint-Arnoult-en-Yvelines.



Maison-musée Raymond Devos, Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Elle se trouve dans la demeure que l'artiste a occupée à partir de 1963 et jusqu'à sa mort, en 2006. Cette maison bourgeoise du XIXe siècle et son parc furent, pendant 43 ans, son refuge quotidien et son lieu de création. Raymond Devos, souhaitait continuer à partager son œuvre même dans « l'après-lui », comme il le disait dans l'un de ses sketches, nous invite dans sa maison et son parc.



Maison Elsa Triolet-Aragon, Saint-Arnoult-en-Yvelines

Louis Aragon et Elsa Triolet achètent le Moulin de Villeneuve, à Saint-Arnoult-en-Yvelines en juillet 1951. Ils y passent principalement les week-ends et les vacances. On retrouve dans le cadre de ces lieux, l'inspiration de leurs écrits, dans un écrin de verdure, entouré d'arbres magnifiques.

PROGRAMME DE JUILLET À DÉCEMBRE 2023

Mercredi 5 juillet 2023 : Pique-nique participatif, ambiance « guinguette » à Saint-Germain de la Grange, Centre Elie Ferrier.

Jedi 21 septembre 2023 : spectacle de l'Héritage Goldman, avec Michael Jones, au Zénith d'Orléans.

Mardi 17 octobre : visite guidée de la Butte aux Cailles et de la Manufacture des Gobelins, déjeuner au restaurant.

Dimanche 19 novembre 2023 : théâtre "Une idée géniale", au théâtre Michel (8è arrondissement Paris)

Jedi 14 décembre : déjeuner dansant au cabaret Brasil Tropical, (Paris, Montparnasse)

VOYAGE

Du Jedi 30 novembre au lundi 4 décembre 2023 : Voyage en Alsace.

Rueil et le château de la Malmaison

Jedi 20 avril, visite du musée de la ville de Rueil-Malmaison situé dans l'ancien hôtel de ville montrant la momie Ta-Iset, Napoléon en Égypte, Napoléon III accompagné de quelques documents et de son nécessaire à barbe, les fers à repasser de nos grand-mères.

Visite de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul avec les tombeaux de Joséphine de Beauharnais et le cénotaphe de la reine Hortense fille de Joséphine.

L'après-midi, visite du château de la Malmaison, puis celui de Bois Préau.



La maison de Chateaubriand et l'Arboretum de la Vallée-aux-Loups à Chatenay-Malabry

Située au cœur de la Vallée-aux-Loups, la Maison de Chateaubriand. Cette incroyable demeure nous plonge dans un univers romantique retraçant la vie et la carrière du célèbre écrivain. L'Arboretum de la Vallée-aux-Loups permet de découvrir une multitude d'arbres comme le cèdre bleu de l'atlas, le cyprès chauve de Louisiane, ainsi que les bonsaïs qui s'épanouissent dans la serre tropicale.



La présidente,
Mme Annick LENORMAND

Réunions du Club à Marcq, chaque Jedi de 14h à 17h.

Pour tous renseignements complémentaires contacter :

- La présidente, Mme Annick LENORMAND : 06 87 11 02 66
- Mme Denise PHILIPPE-GIRAUX : 01 34 87 41 62
- Mr Jacques DELEPOULLE : 01 34 89 59 03

Comité des Fêtes de Marcq

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année a vu arriver de nouveaux membres pour renforcer notre équipe de bénévoles et palier au départ de quelques anciens vers de nouvelles aventures.

Au mois de Janvier, le LOTO a repris sa place traditionnelle. Vous avez été nombreux à venir tenter votre chance et déguster les bonnes crêpes (salées et sucrées) de Gilles.

Nous avons reconduit la soirée pizza/théâtre qui semble avoir satisfait tous les participants, avec la pièce intitulée « les 39 Marches ».

Quant à l'édition du vide-grenier, le lundi de Pentecôte, elle a pu se tenir sous un magnifique soleil, et a engendré à nouveau une grosse journée de travail pour notre équipe. Les frites, saucisses, merguez et autres nous ont été demandées de 10h00 jusqu'à 16h00.

Les joueurs de pétanque sont attendus le samedi 23 septembre au stade Marie Leblan pour en découdre, toujours dans une belle ambiance de joie et de camaraderie.

C'est le dimanche 3 décembre que nous clôturerons les activités de 2023 par le marché de Noël et ses habituelles moules/frites.

Le Comité des Fêtes de Marcq est toujours ouvert à de nouvelles propositions d'activités, dont il étudiera avec soin la possible réalisation.

BONNES VACANCES !

ANIMATIONS ET SPECTACLES À VENIR

Vendredi 14 juillet 2023 :

Sardinade Marcquoise (pour la Fête Nationale) à l'Arpent Noyé

Samedi 23 septembre 2023:

Concours de Pétanque du Comité des Fêtes au Stade Marie Leblan

Samedi 7 octobre 2023 :

En soirée Concert interactif "Je vous aime" à la salle Michel Cacheux (dans le cadre du partenariat La Barbacane / Commune de Marcq)

Dimanche 3 décembre 2023 :

Marché de Noël du Comité des Fêtes à la salle Michel Cacheux

Activités sportives et culturelles

Envie d'une activité pour la rentrée ?

Plusieurs activités sportives, de loisirs ou culturelles sont proposées à Marcq. En ce début de congés d'été, en voici la liste et les contacts associés, afin que vous puissiez vous y inscrire dès la rentrée si le cœur vous en dit !



Les marcheurs du mercredi

Maryvonne Sauveton
maryvonne.sauveton@sfr.fr
Lysiane Debray
lysianedebray@yahoo.fr
06.73.43.95.47

A l'initiative d'anciens marcquois, un groupe de marcheurs se retrouve, depuis plusieurs années, tous les mercredis matins devant la mairie à 9h30 pour une petite marche de deux heures environ (7 à 8 km). Seuls impératifs : avoir des chaussures de randonnée et être à l'heure. C'est la cloche de l'église qui donne le signal du départ. Voir l'article page 6.



Meloman'à Marcq

Contact : 06 13 03 26 20

Jardin et éveil musical (18 mois-7ans)
Initiation musicale (8-11 ans)
Cours de trompette



Cœur Vie Danse

Contact : 06 77 67 37 18
<https://coeurviedanse-biodanza.com/>

La Biodanza est un système de développement et d'épanouissement des potentiels humains, qui nous invite à faire fleurir toutes nos richesses intérieures en lien avec notre nature profonde. Dans un cadre sécurisant et chaleureux à travers la musique, la danse, l'expression des émotions, les situations de rencontre en groupe, elle nous propose de retrouver le plaisir naturel de bouger, à partir de notre ressenti, d'être nous-même et de recréer des liens nourrissants basés sur le respect et la confiance. Séance proposée : Mardi de 20h30 à 22h30



Football club de Marcq

Contact : lippis.stephane@gmail.com

Vétérans >35 ans / Entraînements le jeudi à 20h30 et match le dimanche matin.



Tennis club de Marcq

Contact : 06 60 33 45 35
tennisclubdemarcq78@outlook.fr

Veillez prendre attache pour obtenir des renseignements quant aux cours proposés.

LE CLUB DE L'AGE D'OR

Le Club de l'âge d'or

Contact : 06 87 11 02 66

Le Club de l'âge d'Or propose aux aînés des après-midi jeux, sorties culturelles et voyages.



Qi Gong

Contact : 06 73 43 95 47
Lysiane Debray

le lundi salle Michel Cacheux de 19H30 à 21H00
Voir l'article page 20.



Le Comité des Fêtes

Contact : 06 80 88 18 91

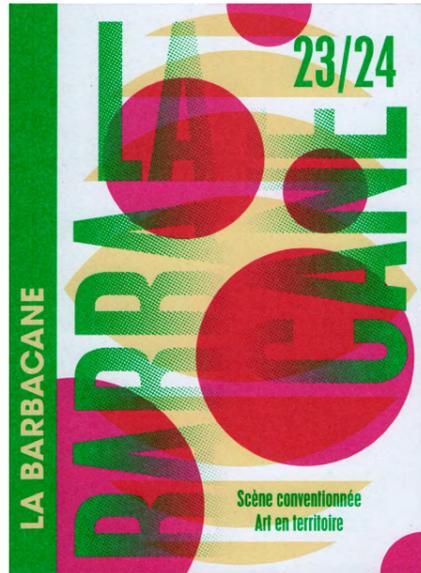
Le Comité des fêtes s'occupe de l'organisation de toutes les grandes manifestations à Marcq : brocante, marché de Noël, repas villageois, ...



Marcq'Energym

Contact : 01 34 87 47 22
marcq_energym@yahoo.fr

Cours proposés :
Mardi de 9h15 à 10h15 Gym douce
Mardi de 18h30 à 19h30 Pilates
Mardi de 19h30 à 20h30 Gym, renforcement musculaire
Mercredi de 19h00 à 20h00 Zumba, cardio danse, fitness
Mercredi de 20h00 à 21h00 Renforcement musculaire
Jeudi de 09h15 à 10h15 Gym, renforcement musculaire
Jeudi de 10h15 à 11h15 Pilates, Gym douce, Stretching



Je vous aime



Samedi 7 octobre à 20H Concert immersif
Durée : 1h
Dès 12 ans
Salle Michel Cacheux / Marcq

Dans ce concert immersif, les six chanteurs se mêlent aux spectateurs, déambulent parmi eux, chantent au creux de leurs oreilles, les regardent droit dans les yeux, dansent dans leurs espaces. Enveloppé par cette joyeuse polyphonie en mouvement, le public assiste à une véritable déclaration d'amour au spectacle vivant invitant à danser, à chanter, à être ensemble ! Mêlant allègrement les Jackson Five, Bach, Nat King Cole, Steve Reich, à Paris Combo, chacun est invité et accompagné pour participer à la fête, fredonner une mélodie, laisser émerger un son, ou esquisser une danse.

Compagnie Répète un peu pour voir

Avec : Jérémie Boudsoq, Jeanne Dambreville, Hélène Gendek, Pierre Lhenri, Laurie Marchand et Aurélie Rousselet

Devenez complice !

La compagnie vous invite à devenir complice du spectacle : venez apprendre une mélodie, ébaucher quelques pas simples, des rythmes festifs... et rencontrer cette troupe chaleureuse !

Atelier ouvert à tous, enfants et adultes.

Samedi 7 oct à 17h30, Salle Michel Cacheux / Marcq (durée : 1h)
 Gratuit pour les détenteurs d'une place au spectacle « Je vous aime » / Restauration possible sur place.

Pierre et le loup



Samedi 4 mai à 18h
Durée : 55 min
Dès 5 ans
Salle Michel Cacheux / Marcq

Dans ce célèbre conte musical imaginé par Prokofiev, ici en version arrangée pour quintette à vent et percussions, on redécouvre l'histoire du jeune Pierre qui, malgré les avertissements de son grand-père, part face aux dangers du loup qui rôde en lisière de forêt pour sauver ses amis les animaux !

Sur scène, six musiciens et un comédien nous plongent avec entrain dans les péripéties du jeune garçon. On suit chaque personnage en musique : l'oiseau agile et la flûte traversière, le canard nasillard et pataud avec le hautbois, l'espiègle chat et la clarinette, le sombre et inquiétant loup au cor, et enfin le sage grand-père et le saxophone baryton.

Dans une mise en scène joyeuse et interactive, on découvre l'œuvre et l'orchestre en famille et en s'amusant !

Compagnie 7 à dire

D'après Serge Prokofiev
 Six musiciens et un comédien
 Mise en scène : Guillaume Nocture
 Décors : Muriel Malchus



www.labarbacane.fr

la barbacane

Bientôt
à Marcq

UNE CHORALE À MARCQ : LE CHŒUR HÉLÈNE SPASKY

Après 35 ans d'enseignement au conservatoire de Plaisir en flûte traversière, formation musicale et direction de chœur, Hélène Spasky a souhaité continuer à transmettre sa passion pour le chant slave sacré et profane.

C'est ainsi qu'est né le chœur Hélène Spasky avec le soutien de la commune de Marcq (Yvelines). Le répertoire est composé principalement de chants russes et ukrainiens qu'Hélène Spasky a puisé au sein de sa mémoire familiale : en effet, sa famille maternelle est originaire de Saint-Petersbourg en Russie et sa famille paternelle de la région de Tchernyiv en Ukraine.

Ce chœur a rapidement rassemblé plusieurs de ses anciens choristes ainsi que d'autres passionnés. Il se réunit à la salle Michel Cacheux à Marcq toutes les quatre à cinq semaines, en weekend (une ou deux journées) pour répéter et partager un moment de convivialité musicale.

Cette spécificité n'empêche pas ce chœur d'envisager de parcourir d'autres horizons musicaux, que ce soit dans le répertoire classique ou des musiques du monde pour mettre en pratique l'idée que la musique est un langage universel qui ignore les frontières et rassemble les êtres humains.

En cette période troublée et cruelle pour l'Ukraine, le Chœur Hélène Spasky a participé et participera à des actions pour soutenir le peuple ukrainien et dénoncer la brutalité et la violence de l'invasion russe.

Si le cœur et le chœur vous en disent, n'hésitez pas à nous rejoindre ;

renseignements auprès de Pierre Souin,
 06 07 33 83 60 ou pierre.souin@mairiedemarcq.fr



Photo du concert donné en soutien au peuple ukrainien en l'église Saint-Rémi de Marcq en mai 2022 (Chœur Hélène Spasky et Chœurs Achoriny).

Au premier plan de dos, Hélène Spasky dirigeant les deux chœurs et au second plan à l'accordéon, Vasyl Borys, chef de chœur et accordéoniste pour Achoriny.



Consultations juridiques à Marcq

Les consultations juridiques gratuites auprès d'un avocat se poursuivent en Mairie, à un rythme bimestriel, le samedi matin, toutes les demi-heures entre 9h et 12h, à la Mairie.

La consultation, d'une durée de 30 minutes, a pour objectif l'information et l'orientation des administrés.

Elle aura lieu dans le respect des règles relatives au secret professionnel, à la confidentialité s'imposant aux avocats.

Les prochaines dates de consultations juridiques sont les suivantes :

Le samedi	9 septembre	2023
Le samedi	18 novembre	2023
Le samedi	13 janvier	2024



Vous êtes invités à prendre attache avec la Mairie au 01 34 87 41 64 pour réserver un créneau à l'une de ces dates. Les prises de rendez-vous seront possibles jusqu'au mercredi midi précédant la consultation.



Le Centre de loisirs de Marcq accepte les enfants âgés entre 3 et 12 ans, marcquois ou non marcquois.

Les enfants des communes extérieures sont acceptés, mais les marcquois sont prioritaires. Le formulaire d'inscription est mis en ligne sur le site Internet de la Mairie. L'inscription se fait en ligne dès la parution du formulaire d'inscription pour les marcquois et une semaine après pour les extérieurs.

Ci-dessous les tarifs de ce service, incluant le repas, le goûter et les sorties.

	Familles marcquoises	Familles extérieures
Une journée :	25 €	28 €
Une semaine :		
Pour le 1er enfant	120 €	150 €
Pour le 2ème enfant d'une même famille*	100 €	130 €
Pour le 3ème enfant d'une même famille*	85 €	115 €

*La dégressivité du tarif à compter du 2ème enfant ne pourra être appliquée qu'à la condition que tous les enfants d'une même fratrie soient inscrits en forfait semaine.

Pour les vacances scolaires de l'année 2023/2024, le centre de loisirs sera ouvert aux dates suivantes :

Toussaint 2023 : du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre
Février 2024 : du lundi 19 février au vendredi 23 février
Printemps 2024 : du lundi 8 avril au vendredi 12 avril

www.marcq-en-yvelines.fr
Mairie de Marcq : 01 34 87 41 64



La moitié des sièges du Sénat sera renouvelée en 2023. Cette élection se déroule en deux temps. Le 9 juin 2023 a eu lieu la désignation des délégués des conseils municipaux qui composeront la majeure partie du collège électoral appelé à élire 170 sénateurs le 24 septembre 2023.



Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans au suffrage universel indirect par un collège d'électeurs sénatoriaux souvent appelés "grands électeurs".

En septembre 2023, les élections sénatoriales vont concerner les départements classés dans l'ordre minéralogique de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées orientales, de l'Essonne au Val d'Oise mais aussi de Paris, de Seine-et-Marne et des Yvelines.

Outre-mer, les élections touchent la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon et la Nouvelle-Calédonie.

Il y a encore six sièges à pourvoir pour les Français hors de France.

Un collège de "grands électeurs"

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège d'environ 162 000 "grands électeurs".

Il s'agit d'un collège électoral composé dans chaque département de délégués de droit et de délégués élus :

- Délégués de droit (députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux et conseillers municipaux) ;
- Délégués élus.

Comment s'effectue la désignation des délégués des conseils municipaux ?

Les délégués des conseils municipaux (délégués de droit et délégués élus) et leurs suppléants ont été désignés par les conseils municipaux le vendredi 9 juin 2023.

La désignation des délégués des conseils municipaux diffère selon la taille des communes :

- Dans les communes de moins de 9 000 habitants, les délégués sont élus par et parmi les conseillers municipaux
- Dans les communes de plus de 9 000 habitants, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit
- Dans les communes de 30 800 habitants et plus, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit et des délégués supplémentaires sont élus (un par tranche complète de 800 habitants au-dessus de 30 000 habitants) parmi les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune.

À l'issue du Conseil Municipal qui s'est tenu le 9 juin dernier, ont été élus pour la commune de Marcq :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Pierre SOUIN	Laurent RUEL
Frédéric JUHAS	Olivier SAINT-LEGER
Magali MEJEAN	Valérie SPROCANI



L'intégralité du tableau des électeurs du département des Yvelines peut être consulté sur le site internet de la Préfecture.

<https://www.yvelines.gouv.fr/>

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGERS



Le Bureau du SIEED a décidé d'une nouvelle organisation pour la gestion des déchets depuis le 1er Janvier 2022.

Rappel des jours de collecte à MARCQ :

- collecte des ordures ménagères le mardi (bac à couvercle vert)
- collecte des emballages le mardi (bac à couvercle jaune avec de nouvelles procédures de tri précisées ci-après)
- collecte des déchets verts le jeudi (bac à couvercle marron avec de nouvelles procédures de tri précisées ci-après)

Les collectes des encombrants se fait désormais sur rendez-vous.

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Il n'y a plus de sacs en papier.

Uniquement un bac marron et maximum 5 fagots. Les autres bacs prévus pour les emballages et les ordures ménagères ne devront pas être utilisés pour les déchets végétaux.

PAS DE COLLECTES LES 1ER MAI DE CHAQUE ANNEE

ATTENTION : Les collectes ont lieu l'APRES MIDI pour de nombreuses communes, soit à partir de 13h jusqu'à 23 heures environ. À Marcq la collecte a lieu le jeudi.

Une collecte tous les 15 jours du 2 juillet au 27 août 2023

Fin des collectes 2023 : semaine du 11 au 17 décembre 2023

Mettez dans vos bacs de déchets végétaux

UNIQUEMENT : herbes, feuilles, brindilles.

Les fils de fer, cailloux, terre, plastiques (y compris les bioplastiques), pots de fleurs, etc... ne sont pas des déchets végétaux et ne doivent pas être déposés dans les bacs à couvercle marron.

Ces déchets peuvent endommager le méthaniseur qui sera utilisé pour convertir les déchets végétaux en bio-énergie.

Attention, les gros déchets végétaux (tailles d'arbres, d'arbustes et de haies) doivent être apportés en déchèteries.



LES JOURS DE COLLECTE



Déposez
tous vos emballages et vos papiers
dans le bac à couvercle jaune

TRI + SIMPLE

A partir du 1^{er} janvier 2022, triez tous vos emballages et vos papiers, sans exception. Dans la poubelle à couvercle jaune, vous mettez déjà tous les papiers, les cartons, les cartonnettes, les briques alimentaires, les emballages en métal et les bouteilles en plastique. Désormais, ajoutez la totalité de vos emballages en plastique et tous les petits emballages en métal.

Les emballages en verre sont, eux, toujours à déposer dans le conteneur à verre séparé.

Plus de doute pour trier !
C'est un emballage, ou un papier ? Je le trie !

Emballages en carton et briques alimentaires	Tous les papiers
Gobelets, Cartons vides, Briques alimentaires	Enveloppes, papiers, courriers, Journaux, livres, cahiers, catalogues, magazines...
Emballages en plastique	Emballages en métal
Bouteilles, flacons et bidons, Toutes les barquettes..., Tubes, pots, boîtes, gobelets..., Sacs, sachets, films...	Canettes, conserves, bouteilles, boîtes, sprays, barquettes..., Gourdes, Capsules, Couvercles, Opércules, Bougies chauffe-plat, Tubes Boîtes, Plaquettes de médicaments, Papier aluminium, Barquettes

Crédits photos : D. Chéze - Réalisation : SÉCOMPE - 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique



#jesoutiensmonripeur

POUR FACILITER LA COLLECTE ET PROTÉGER LES ÉQUIPES SUR LE TERRAIN, **MERCI DE RESPECTER CES QUELQUES CONSIGNES :**

- SI VOUS DISPOSEZ D'UN BAC :
 - PLACER VOS SACS FERMÉS DANS VOTRE BAC, COUVERCLE FERMÉ
 - NE PAS DÉPOSER DE DÉCHETS AU PIED DU BAC
- SI VOUS APPORTEZ VOS DÉCHETS EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE :
 - NE PAS DÉPOSER LES SACS OU LES DÉCHETS EN VRAC EN DEHORS DU CONTENEUR
- SI VOUS ÊTES MALADES, VOS GANTS, MASQUES ET MOUCHOIRS DOIVENT ÊTRE PLACÉS DANS UN DOUBLE SAC HERMETIQUE À PART ET BIEN FERMÉ. Vous devez attendre 24h avant de les jeter dans votre poubelle habituelle.

Nos équipes sont 100% mobilisées pour garantir la continuité de nos services essentiels.



LES ENCOMBRANTS

À compter de 2022, la collecte des encombrants se fera uniquement sur rendez-vous.

Chaque foyer bénéficiera de deux collectes des encombrants par an. Pour prendre rendez-vous sur le site :

www.sieed.fr > espace particuliers

Ou téléphonez au 01 34 86 65 49

DÉCHÈTERIES ET COMPOSTEURS



Pour ceux qui le souhaitent, des composteurs sont disponibles au siège du SIEED. Un seul par foyer.
 Pour les non-initiés, le compostage est un processus de transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène par le biais de micro-organismes. Il peut être réalisé en tas ou en composteur.

Le produit obtenu (compost) est un amendement très utile pour le jardinage.

Composteurs :

15 euros le bac de 600 litres 80 cm sur 80 cm sur 95 cm de hauteur
 10 euros le bac de 400 litres 70 cm sur 70 cm sur 83 cm de hauteur
 Un guide du compostage vous sera transmis lors de la mise à disposition.

Les déchèteries ont pour objectif de :

Permettre à la population d'évacuer ses déchets dans de bonnes conditions pour l'environnement, Supprimer la formation de dépôts sauvages, économiser les matières premières, favoriser le recyclage et la valorisation des déchets.
 Les modalités d'octroi du badge d'accès sont disponibles sur le site du Sieed. www.sieed.fr

MÉRÉ :

Vendredi, Samedi et Lundi : 10h à 12h30 et 13h30 à 17h - Dimanche : 9h à 13h
 Route de la Bardelle / Chemin rural 11 (derrière la route de la Gare de Montfort en direction de Vicq, Thoiry)

GARANCIÈRES :

Vendredi, Samedi et Mardi : 10h à 12h30 et 13h30 à 17h - Dimanche : 9h à 13h
 29bis Rue de la gare - A côté du supermarché / siège du SIEED également

Conteneurs à verre pour les bouteilles et bocaux en verre :

Une colonne à verre est à votre disposition sur le parking du terrain de football

Les déchets refusés par le SIEED

- Les médicaments - à rapporter en pharmacie
- L'amiante - à déposer dans un centre de classe
- Les pneus - à déposer chez un distributeur (garage ...)
- les bouteilles de gaz - reprises sur les points de vente
- Les extincteurs - à déposer sur les points de vente



INFOS TRANSPORTS

La ligne 55 : Gare d'Orgerus <--> Gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain

Désormais, les cars de cette ligne passent par Marcq 4 fois le matin et 4 fois le soir et permettent de rejoindre la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain ou la gare d'Orgerus (ces deux gares étant situées sur la ligne N Paris-Montparnasse Dreux) ou d'en revenir. Elle fonctionne les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis toute l'année sauf au mois d'août.



- 31** Beynes - Collège Rabelais - Goupillières - Vallée Penaut
- 40** Jouars-Pontchartrain - Collège St Simon - Villiers-le-Mahieu - Croix Rouge
- 45** Montfort-l'Amaury - Collège Maurice Ravel - Arnouville-lès-Mantes - St Léonard
- 55** Orgerus - Gare d'Orgerus Béhous - Villiers-Saint-Frédéric - Gare de Villiers-Neauphle-P...

TAD : Transport à la demande

Les réservations peuvent se faire de 3 manières jusqu'à la dernière minute :

Le réseau a été élargi à toutes les communes de Cœur d'Yvelines. On peut désormais se rendre à Thoiry, à la gare de Méré-Montfort ou à celle de Villiers-Saint-Frédéric. Marcq compte désormais 3 points de dépose ou de prise en charge (Puits Perdu, Jean Barbé-mairie et carrefour de Montfort).
 Il fonctionne en journée du lundi au vendredi de 9h00 à 15h30 et le samedi de 9h00 à 19h00. Le pass Navigo permet d'utiliser le service, mais on peut aussi régler à la course.

Appel téléphonique : 09 70 80 96 63
 du lundi au vendredi 9h-18h

Appli portable : TAD Île-de-France Mobilités
 7 j sur 7 et 24 h sur 24

Site web : <https://tad.iledefrance-mobilites.fr/>
 7 j sur 7 et 24 h sur 24

Il faut préalablement s'inscrire au service : reservation-tad.idf-mobilites.fr.

Une confirmation est reçue par notification ou sms, puis 30 minutes avant le départ, une alerte est transmise sur le portable avec le numéro et le nom de l'arrêt et l'heure d'arrivée du véhicule... Avec l'appli portable, il est possible de suivre en temps réel le véhicule de transport.



REZO POUCE :

Cœur d'Yvelines a décidé de s'engager pour une mobilité durable et solidaire en mettant en place Rezo Pouce. C'est un réseau solidaire pour partager ses trajets du quotidien. Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce (comme des arrêts de bus) et à l'application Rezo Pouce, vous pouvez facilement retrouver et partager vos trajets.
 Rezo Pouce, c'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous !



55 ORGERUS → VILLIERS-ST-FRÉDÉRIC

		Du lundi au vendredi			
		LàV	LàV	LàV	LàV
Renvois		3	3	3	3
ORGERUS	Gare d'Orgerus Béhoust	05:30	07:00	08:10	18:20
	Pré de la Jument	05:32	07:02	08:12	18:22
	Allée du Gué	05:33	07:03	08:13	18:23
	Mairie	05:35	07:05	08:15	18:25
FLEXANVILLE	Eglise	05:37	07:07	08:17	18:27
	Tessé	05:39	07:09	08:19	18:29
	Ferranville	05:40	07:10	08:20	18:30
VILLIERS-LE-MAHIEU	Mairie	05:44	07:14	08:24	18:34
THOIRY	Porte Saint-Nicolas	05:47	07:17	08:27	18:37
	Mairie	05:48	07:18	08:28	18:38
	Rue de Maule	05:50	07:20	08:30	18:40
MARCQ	Puits Perdu	05:52	07:22	08:32	18:42
	Jean Barbé (Mairie)	05:53	07:23	08:33	18:43
	Carrefour de Montfort	05:54	07:24	08:34	18:44
BEYNES	La Couperie	05:56	07:26	08:36	18:46
	Gare de Beynes	06:02	07:32	08:42	18:52
	Fleubert	06:05	07:35	08:45	18:55
	Moque-Panier	06:07	07:37	08:47	18:57
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Gare Villiers-Neauphle-Pontchartrain	06:13	07:43	08:53	19:03

55 VILLIERS-ST-FRÉDÉRIC → ORGERUS

		Du lundi au vendredi			
		LàV	LàV	LàV	LàV
Renvois		3	3	3	3
VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC	Gare Villiers-Neauphle-Pontchartrain	06:15	17:40	18:40	19:07
BEYNES	Moque-Panier	06:21	17:41	18:41	19:08
	Fleubert	06:23	17:43	18:43	19:10
	Gare de Beynes	06:26	17:46	18:46	19:13
	La Couperie	06:32	17:52	18:52	19:19
MARCQ	Carrefour de Montfort	06:34	17:54	18:54	19:21
	Jean Barbé (Mairie)	06:35	17:55	18:55	19:22
	Puits Perdu	06:36	17:56	18:56	19:23
THOIRY	Rue de Maule	06:38	17:58	18:58	19:25
	Mairie	06:40	18:00	19:00	19:27
	Porte Saint-Nicolas	06:41	18:01	19:01	19:28
VILLIERS-LE-MAHIEU	Mairie	06:44	18:04	19:04	19:31
FLEXANVILLE	Ferranville	06:48	18:08	19:08	19:35
	Tessé	06:49	18:09	19:09	19:36
	Eglise	06:51	18:11	19:11	19:38
ORGERUS	Mairie	06:53	18:13	19:13	19:40
	Allée du Gué	06:55	18:15	19:15	19:42
	Pré de la Jument	06:56	18:16	19:16	19:43
	Gare d'Orgerus Béhoust	06:58	18:18	19:18	19:45

31 GOUPILLIERES → BEYNES

		Du lundi au vendredi	
		LàV	LàV
Renvois		1	1
GOUPILLIERES	Carrefour de Jumeauville	07:10	08:10
	Eglise	07:11	08:11
	Vallée Penaut	07:12	08:12
THOIRY	Villorceaux	07:14	08:14
	Les Vignettes	07:16	08:16
MARCQ	Puit Perdu-Rue des Champs	07:18	08:18
	Rue d'Autouillet	07:19	08:19
	Jean Barbé (Mairie)	07:20	08:20
	Carrefour de Montfort	07:21	08:21
BEYNES	La Couperie	07:23	08:23
	Mairie	07:32	08:32
	Gare de Beynes	07:33	08:33
	Renouveau	07:37	08:37
	Collège François Rabelais	07:45	08:45

31 BEYNES → GOUPILLIERES

		Du lundi au vendredi		
		Me	LMJV	LMJV
Renvois		1	1	1
BEYNES	Collège François Rabelais	12:10	15:35	16:30
	Renouveau	12:14	15:39	16:34
	Mairie	12:18	15:43	16:38
	Gare de Beynes	12:19	15:44	16:39
	La Couperie	12:24	15:49	16:44
MARCQ	Carrefour de Montfort	12:26	15:51	16:46
	Jean Barbé (Mairie)	12:27	15:52	16:47
	Rue d'Autouillet	12:28	15:53	16:48
	Puit Perdu-Rue des Champs	12:29	15:54	16:49
THOIRY	Les Vignettes	12:32	15:57	16:52
	Villorceaux	12:34	15:59	16:54
GOUPILLIERES	Carrefour de Jumeauville	12:36	16:01	16:56
	Eglise	12:37	16:02	16:57
	Vallée Penaut	12:38	16:03	16:58

40 VILLIERS-LE-MAHIEU/MERE → JOUARS PONT CHARTRAIN/VILLIERS ST-FREDERIC

		Du lundi au vendredi		
		LàV	LàV	LàV
Renvois		1	1	1
VILLIERS-LE-MAHIEU	Boulaincourt	06:53		
	Croix Rouge	06:54		
	Mairie	06:56		
THOIRY	Porte St-Nicolas	06:59		
	Mairie	07:00		
	Rue de Maule	07:02		
MARCQ	Puit Perdu- Rue des Champs	07:05		
	Rue d'Autouillet	07:06		
	Jean Barbé (Mairie)	07:07		
	Carrefour de Montfort	07:08		
AUTOUILLET	Lavoir	07:13		
AUTEUIL-LE-ROI	Rue des Vignes	07:14		
	Centre-Village	07:16		
	Rond Point	07:17		
VICQ	La Bardelle	07:19		
MERE	Gare de Montfort l'Amaury Méré	07:23	07:55	08:33
VICQ	La Bardelle	07:25	07:57	08:35
	Croix Ferron	07:26	07:58	08:36
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Pierre Percée	07:30	08:02	08:40
	Cressay	07:33	08:05	08:43
VILLIERS-ST-FREDERIC	Lycée Viollet le Duc	07:40	08:12	08:50
JOUARS PONTCHARTRAIN	Collège St Simon		08:18	08:56

40 JOUARS PONTCHARTRAIN/VILLIERS ST-FREDERIC → VILLIERS-LE-MAHIEU/MERE

		Du lundi au vendredi			
		Me	LMJV	LMJV	LàV
Renvois		1	1	1	1
JOUARS PONTCHARTRAIN	Collège St Simon	12:35	16:00	17:05	
VILLIERS-ST-FREDERIC	Lycée Viollet le Duc	12:40	16:15	17:15	18:15
NEAUPHLE-LE-VIEUX	Cressay	12:45	16:20	17:20	
	Pierre Percée	12:48	16:23	17:23	18:17
VICQ	Croix Ferron	12:51	16:26	17:26	
	La Bardelle	12:53	16:28	17:28	
MERE	Gare de Montfort l'Amaury Méré	12:55	16:30	17:30	
SAULX-MARCHAIS	Centre				18:22
AUTEUIL-LE-ROI	Rond Point			17:37	18:25
	Centre-Village				18:26
	Rue des Vignes				18:27
AUTOUILLET	Lavoir				18:28
MARCQ	Carrefour de Montfort			17:41	18:32
	Jean Barbé (Mairie)			17:42	18:33
	Rue d'Autouillet			17:44	18:34
	Puit Perdu- Rue des Champs			17:45	18:35
THOIRY	Rue de Maule				18:38
	Mairie				18:40
	Porte St-Nicolas				18:41
VILLIERS-LE-MAHIEU	Mairie				18:45
	Boulaincourt				18:47
	Croix Rouge				18:49

45 MONTFORT-L'AMAURY → ARNOUVILLE-LES-MANTES

		Du lundi au vendredi							
		Me	Me	Me	LMJV	Me	LMJV	LMJV	Me
Renvois		1	1	1	1	1	1	1	1
MONTFORT-L'AMAURY	Collège Maurice Ravel	11:38		12:38	16:08			17:08	
	Collège Notre Dame du Bel Air		12:13						17:10
	Guinande	11:41		12:41	16:11			17:11	
MERE	Saint Roch	11:42		12:42	16:12			17:12	
	Poirier d'Encre	11:43		12:43	16:13			17:13	
	Mairie	11:44		12:44	16:14			17:14	
	Parc Boulogne	11:46		12:46	16:16			17:16	
	Gare de Montfort l'Amaury Méré	11:49	12:20	12:49	16:19			17:19	17:17
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Lycée Jean Monnet		12:40		16:40	16:40			17:40 17:40
MERE	Gare de Montfort l'Amaury Méré		12:45		16:45	16:45			17:45 17:45
VICQ	La Bardelle	11:52	12:47	12:52	16:47	16:47	17:22	17:47	17:47
	Croix Ferron	11:54	12:49	12:54	16:49	16:49	17:24	17:49	17:49
SAULX-MARCHAIS	Basse Pissotte	11:56	12:51	12:56	16:51	16:51	17:26	17:51	17:51
	Centre	11:59	12:54	12:59	16:54	16:54	17:29	17:54	17:54
	La Coudraie	12:00	12:55	13:00	16:55	16:55	17:30	17:55	17:55
MARCQ	Carrefour de Montfort	12:03	12:58	13:03	16:58	16:58	17:33	17:58	17:58
	Jean Barbé (Mairie)	12:04	12:59	13:04	16:59	16:59	17:34	17:59	17:59
	Rue d'Autouillet	12:05	13:00	13:05	17:00	17:00	17:35	18:00	18:00
	Puit Perdu - Rue des Champs	12:06	13:01	13:06	17:01	17:01	17:36	18:01	18:01
ANDELU	La Mare	12:10	13:05	13:10	17:05	17:05	17:40	18:05	18:05
THOIRY	Les Vignettes	12:13	13:08	13:13	17:08	17:08	17:43	18:08	18:08
	Villarceaux	12:16	13:11	13:16	17:11	17:11	17:46	18:11	18:11
GOUPILLIERES	Carrefour de Jumeauville	12:19	13:14	13:19	17:14	17:14	17:49	18:14	18:14
	Eglise	12:20	13:15	13:20	17:15	17:15	17:50	18:15	18:15
	Vallée Penaut	12:21	13:16	13:21	17:16	17:16	17:51	18:16	18:16
HARGEVILLE	Centre	12:26	13:21	13:26	17:21	17:21	17:56	18:21	18:21
ARNOUVILLE-LES-MANTES	St Léonard	12:31	13:26	13:31	17:26	17:26	18:01	18:26	18:26

45 ARNOUVILLE-LES-MANTES → MONTFORT-L'AMAURY

		Du lundi au vendredi		
		LàV	LàV	LàV
Renvois		1	1	1
ARNOUVILLE-LES-MANTES	St Léonard	07:05	07:56	08:15
HARGEVILLE	Centre	07:09	08:00	08:19
GOUPILLIERES	Carrefour de Jumeauville	07:11	08:02	08:21
	Eglise	07:12	08:03	08:22
	Vallée Penaut	07:13	08:04	08:23
THOIRY	Villarceaux	07:16	08:07	08:26
	Les Vignettes	07:18	08:09	08:28
ANDELU	La Mare	07:22	08:13	08:32
MARCQ	Puit Perdu - Rue des Champs	07:24	08:15	08:34
	Rue d'Autouillet	07:25	08:16	08:35
	Jean Barbé (Mairie)	07:26	08:17	08:36
	Carrefour de Montfort	07:27	08:18	08:37
SAULX-MARCHAIS	Centre	07:33	08:23	08:43
	Basse Pissotte	07:34	08:24	08:44
VICQ	Croix Ferron	07:37	08:27	08:47
	La Bardelle	07:40	08:30	08:50
MERE	Gare de Montfort l'Amaury Méré	07:45	08:35	08:55
LA QUEUE-LEZ-YVELINES	Lycée Jean Monnet	07:49		
MERE	Parc Boulogne	07:58		08:58
	Mairie	07:59		08:59
	Poirier d'Encre	08:00		09:00
	Saint Roch	08:01		09:01
	Guinande	08:02		09:02
MONTFORT-L'AMAURY	Collège Notre Dame du Bel Air		08:45	
	Collège Maurice Ravel	08:08		09:08

LES VŒUX DU MAIRE 2023



Nos jeunes étudiants-es récompensés-es

Nicolas Aubry : bac mention assez bien, puis BTS technico commercial énergies renouvelables et environnement, actuellement à l'école supérieure de commerce de la Rochelle.

Charlotte Géroult : bac scientifique mention assez bien.

Karen Sfeir : bac scientifique mention très bien, classes préparatoires au Lycée Janson de Sailly à Paris, et actuellement en 3ème année de licence à l'école supérieure de commerce de Rennes.

Joana Baron : master 2 en droit social et ressources humaines mention assez bien, a réussi son examen CRFPA, d'élève avocate en droit social.

Ashley Sfeir : diplôme de Bachelor d'animation 2D à l'Institut Supérieur des Arts Appliqués de Paris, et tout récemment embauchée au studio Miyu à Angoulême.

Birmame Berinstain : bac scientifique mention très bien félicitations du jury (moyenne de plus de 19 sur 20) et 2ème sur 750 au concours de fin de 1ère année de médecine.

Hélène Langlois : bac scientifique avec mention bien.

Antonin Petrault : bac scientifique avec mention très bien, actuellement à l'INSA Lyon, école d'ingénieurs.

Perrine Zindel : bac littéraire mention assez bien, diplôme DNMADE animation 2D avec les félicitations.

Martin Zindel : bac littéraire mention assez bien, première année hypokhâgne au lycée de Sèvres.



Les médaillé-es du travail